

Lyon

«Nous voulons une ville pour toutes et tous»: le maire face à tous les habitants du 1er

Ce n'était certainement pas une surprise pour le maire écologiste de Lyon. En allant à la rencontre des Lyonnais du 1^{er} arrondissement, pour sa «tournée de bilan de mandat», Grégory Doucet a aussi été interpellé par les mineurs isolés du jardin des Chartreux. Il leur a consacré une deuxième partie de soirée.

Pour sa troisième réunion de bilan de mandat, intitulée «Ensemble, mesurons le chemin parcouru», Grégory Doucet, le maire écologiste de Lyon a décidé de ne pas profiter du comité d'accueil qui lui était réservé. Celui des jeunes migrants du jardin des Chartreux, menacés d'expulsion depuis le 18 mai, qui l'attendaient banderoles à la main, devant l'entrée du gymnase Genety, rue Dominique-Perfetti.

«Le droit de manger, de dormir dans un lieu sûr et d'étudier»

Mais avant d'aller à la rencontre des quelque 150 habitants du 1^{er} arrondissement venus débattre avec lui, le maire a donné rendez-vous aux mineurs isolés en deuxième partie de soirée. Et il a tenu parole! Pour la toute première fois, il



Pour la toute première fois, les mineurs isolés du jardin des Chartreux se sont entretenus avec Grégory Doucet. Photo Christelle Lalanne

a pu entendre leurs vibrants témoignages. «Ce que nous voulons, c'est le droit de manger, de dormir dans un lieu sûr, d'étudier et d'être considéré comme des enfants. Si vous aimez les vôtres, vous devez aimer tous les enfants!», a scandé l'un d'entre eux. Grégory Doucet leur a assuré, «nous cherchons les meilleures con-

ditions pour vous héberger en sécurité et vous permettre de vivre dignement, mais cela met beaucoup de temps, trop de temps, je le sais». Mais un peu de temps gagné. Face à ces 80 jeunes, Sophia Popoff, adjointe à l'hébergement d'urgence, rappelait : «Depuis le 19 mai, nous aurions pu demander le concours de la force publique,

mais nous ne l'avons pas fait».

800 nouvelles places d'hébergement d'urgence

Un peu plus tard dans la soirée, dans cet arrondissement bien ancré à gauche, où la notion de «vivre ensemble» a souvent été évoquée, le maire de Lyon avait déjà rappelé avoir créé, depuis le début de son mandat,

800 nouvelles places d'hébergement d'urgence, «même si c'est normalement la responsabilité de l'État».

Sécurité des piétons et stationnement

Dans de tout autres domaines, avec l'aménagement des nombreuses pistes cyclables et autres travaux dans l'arrondissement, une riveraine estimait «n'être plus en sécurité en tant que piéton». Le maire convenait que la cohabitation entre tous n'était pas encore une réalité. «Mais depuis le début de notre mandat, nous avons multiplié par 200 les verbalisations de cyclistes». Dans le 1^{er}, contrairement au 6^e où se tenait une réunion identique mardi soir, l'insécurité n'a pas été évoquée par les riverains. Certains ont salué «une pollution en baisse», d'autres ont déploré «la perte de places de stationnement et de trop nombreuses contraventions».

On s'attendait à une levée de boucliers de la part des commerçants, notamment Christophe Cédat, patron du 203, souvent médiatisé. Ou encore celle du candidat «anti-tags» aux Municipales 2026, Édouard Hoffmann. Mais ni l'un ni l'autre n'a pris ou n'a eu la parole... ● Christelle Lalanne

Lyon

Vidéoprotection: 60 nouvelles caméras fixes devraient être installées avant 2026

Alors qu'il effectue, dans tous les arrondissements de la ville, ses réunions «bilan de mandat», le maire écologiste Grégory Doucet annonce l'implantation d'ici l'année prochaine de 60 nouvelles caméras à Lyon. En priorité dans les secteurs en mutation.

En décembre, il était question d'installer entre 30 et 60 nouvelles caméras dans la ville de Lyon.

Interviewé fin mars par *Le Progrès*, Mohamed Chihhi, adjoint à la sécurité avait resserré la marge en annonçant «50 à 60 caméras supplémentaires».

Ce mercredi 28 mai, un communiqué tranche à 60 le nombre d'unités qui devraient compléter, d'ici 2026, le parc des 571 caméras fixes déjà installées, auxquelles il convient d'ajouter les 30 caméras nomades déjà acquises au cours du mandat.

Une délibération présentée aux élus fin juin

Pour entériner cette décision, une délibération sera présentée au conseil municipal du 26 juin. «Ce déploiement s'appuie sur une analyse fine des besoins: à la fois en réponse aux transformations urbaines mais aussi aux signalements remontés du terrain par les différents acteurs

concernés», précise le communiqué. Ces nouvelles unités seraient donc en priorité installées «dans les secteurs en mutation qui comptent de nouveaux espaces publics comme la Part-Dieu ou les haltes fluviales». Ou encore «aux abords de certains établissements scolaires, de parcs, de lieux communautaires et de culte, et de sites touristiques».

Bien loin encore de s'«2 000 caméras de vidéoprotection» qu'envisage de déployer, le maire LR du 2^e arrondissement, s'il est élu en 2026.

Reconnaissance faciale: c'est toujours non!

Financièrement, «le budget

alloué à l'extension du parc de caméras fixes est de 962 000 €; auquel il faut ajouter 738 000 € pour la maintenance annuelle et le renouvellement d'un cinquième du parc effectué chaque année». Soit en totalité depuis 2020, un investissement de 6,3 millions d'euros (remplacement du mur d'images du Centre de supervision urbain inclus). Autre information, «la municipalité, fidèle à ses engagements, réaffirme son opposition à tout équipement de vidéosurveillance algorithmique et à la reconnaissance faciale, confirmant ainsi son attachement à une sécurité compatible avec les libertés individuelles», indique le communiqué.



Les nouvelles caméras seront installées en priorité dans les secteurs en mutation.
Photo d'archives Maxime Jegat